

Rapport de l'Assemblée Générale, saison 2015 -2016

Tenue le samedi 18 juin 2016 de 17 à 19 heures en notre local, dit le Candelaershuys, sis au 433 de l'Avenue Brugmann à 1180 Uccle.

Pares cumparibus congregantur (dicton latin)

Qui se ressemble s'assemble (dicton français)

Quasiment, au jour près, une année après celle de la saison passée, précédée par le spectacle sublime et aviné de l'ample victoire des **Belges** contre les **Irlandais** projeté sur grand écran (rapport finalisé après l'humiliation galloise), l'assemblée fut derechef exceptionnelle de par sa participation mais également de par sa vivacité.

Furent présents:

- Comme membres:

Madame Simonne Peeters et, par ordre alphabétique, Messieurs Romain Clain, Christophe Cottenier, Nicolas Czerwinski, Karl De Smet, Pierre Fox, Gérald Grodent, François Haulotte (Secrétaire), Arnaud D'hajjère (graphie certifiée par l'intéressé, Conseiller), Philippe Jassem (Président d'honneur, Grand Communicateur et Arbitre Principal), Pierre Kolp (Trésorier et Délégué Jeunesse), Eddy Mattheys (au barbecue), Constantin Sunnerberg, Stéphane Tannemaat, Piet Van de Craen (Président) et Sergio Zamparo (Directeur des Tournois & Responsable des ICN) ;

- Comme invité de marques (Leffe, Triple Westmalle...):

Monsieur Philippe Lombart (Trésorier et Responsable des ICN du club Epicure).

Soit un total de dix-sept participants !

Un absent fort regretté cependant, notre Vice-Président en exercice, David De Mayer, retenu par des raisons professionnelles.

Notre vénérable Président tenta de respecter [le programme prévu dans l'annonce](#) et de calmer la houle verbale qui, maintes fois, menaça de déferler et de tout emporter sur son passage.

Préambule

On ne se démarque pas de ce qui est devenu maintenant presque une tradition, soit la prise des minutes par François Haulotte et leur mise en forme ultérieure par Philippe Jassem. Ce ne fut pas, ni pour l'un ni pour l'autre, une sinécure, tant s'en faut. L'année prochaine les débats seront filmés et enregistrés comme une vulgaire comédie de situation et que plus belle la vie !

Bilan du Président

Notre toujours vénérable Président se plut à surligner l'excellence de la saison passée : la qualification phénoménale de deux équipes en division 3 des ICN, la réussite répétée du tournoi de la Bascule en novembre – nonobstant la volonté de l'association commerçante d'en limiter la participation - , les activités pour la jeunesse, notamment l'organisation du championnat interscolaire francophone provincial de Bruxelles qui a réuni en janvier à l'Ecole Longchamp, sise à Uccle, pas moins de 25 équipes et 100 enfants et autant de parents.

Notre encore vénérable Président a rappelé que ce sera notre dernière saison au Candelaershuys (avec y) et vanté, plans et projections tridimensionnelles à l'appui, les qualités architecturales du nouveau bâtiment en construction à Uccle-Calevoet : salle de jeu immense – surface évaluée à trois fois celle de la présente -, bar circulaire (de fins esprits exigèrent la future présence, *éloignez les enfants*, de danseuses à la barre, ie *pole dancers*) dont nous garderons heureusement la gestion ...

Il a été envisagé d'organiser un grand tournoi de pendaison de crémaillère.

Notre continûment vénérable Président a rappelé que la tenue d'une assemblée générale est une obligation légale mais que celle-ci n'est pas tenue à renouveler sa confiance au conseil d'administration existant ou d'entériner de quelconques changements. Sur ce Philippe Jassem, qui se tint à l'affût deux heures durant pour signaler, fourbe et perfide, tout manquement à l'accomplissement des décisions de l'assemblée précédente, fit remarquer que les changements passés n'avaient pas encore été actés au Moniteur Belge - Belgisch Staatsblad. Nous eûmes droit aux contritions malhabiles du fautif, en l'occurrence Pierre Kolp, qui jura mais un peu tard que l'on ne l'y reprendrait plus. Il argua cependant et très opportunément que tout cela a un coût (130 €) et que tant qu'à faire autant valider officiellement une nouvelle équipe. Avec l'accord tacite obtenu la veille par Philippe Jassem du détenteur du poste, devenu quasi inactif pour des raisons professionnelles, David De Mayer, la vice-présidence a été attribuée à notre benjamin de l'équipe dirigeante, Arnaud D'hajère (graphie certifiée par l'intéressé). Le reste de l'équipe est inchangé. *Depuis tout a été acté.*

De plus, ce dernier, après diatribe républicaine provoquée par le traître Philippe Jassem, s'est vu échoir la tâche, ingrate et amorcée il y a bien des lustres, de déflorer le dossier encore vierge de l'obtention de la qualification de « royal » pour notre club, qui par ailleurs est déjà impérial. On rappela pour l'occasion aux sceptiques qui ne respectent rien le caractère prestigieux de l'épithète.

Bilan du Trésorier

Pierre Kolp distribua une photographie des comptes, que vous pouvez consulter en annexe, extrêmement précise et détaillée, comme tout travail qu'il effectue. *Oui, cette entame est reprise*

mot pour mot du rapport de l'assemblée précédente puisqu'elle reste et restera valide ad vitam aeternam.

La situation est idyllique : ont été résorbées les indécidables passées, les bénéfices sont en hausse pour se situer à 11% et le niveau de la caisse grimpe à 2242 € (bien moindre évidemment que jadis). Traduction en vulgaire, on est plein aux as.

Il fut rappelé l'importance de rentrées du bar dans l'économie du club et grâce fut rendue à la phalange de ses gros consommateurs, dont, par pudeur, nous taisons ici les noms.

Pierre Kolp fit remarquer que de nombreux et très utiles achats (échiquier mural, tableaux d'affichage...) émaillèrent la saison.

Il a été décidé, sur proposition de ce dernier, de modifier à la hausse les prix de certains des tournois :

- Été : 250 € de prix aux trois premiers (partagés) ainsi que, puisque cette formule a emporté l'adhésion, 4 € par partie gagnée ;
- Automne : 1000 €, inchangé ;
- Hiver : 900 € ;
- Printemps : 300 € pour le Fermé, inchangé, mais 500 € pour l'Open (pourquoi cet anglicisme, qu'on pourrait avantageusement franciser en Ouvert ?) pour 10 premiers (partagés) au lieu des huit actuellement. On envisagea sans trop de conviction de créer des catégories pour ce dernier.

Les ICN

Là, ce fut du lourd, comme dirait Laurent Gerra imitant Fabrice Luchini !

Un orage d'eau à l'extérieur et de mots à l'intérieur caractérisa le long moment du débat sur l'organisation des deux équipes de division 3 et accessoirement celle de division 4.

Fallait-il placer toutes ses troupes d'élite dans une seule équipe ou les répartir en deux ?

Des statistiques savantes furent rappelées, par exemple la nécessité d'une moyenne de 1950 Elo pour se maintenir ; des interventions autorisées ou autoritaires - dont certaines sont encore l'objet d'analyses sémiologiques d'équipes universitaires de haut niveau (bac+100) - fusèrent de toute part.

On arrêta la première option afin d'assurer au moins un maintien, à tout le moins de ne pas l'hypothéquer complètement.

Les futures compositions de toutes les équipes furent confiées à notre vaillant Directeur Sergio Zamparo auquel on décida d'adjoindre deux assistants : notre tout vert Vice-Président Arnaud D'hajjère (graphie certifiée par l'intéressé) et notre Secrétaire Perpétuel François Haulotte.

Il fut rappelé que l'ensemble prévu – sur base de 2 équipes en division 3, 1 en 4 et 1 en 5 - sollicitera 20 joueurs sur un total de plus ou moins 50 affiliés, ce qui situe l'âpreté de la mission et appelle impérativement une limitation à la base explicitée, sauf à accepter moult pénalités.

Il fut rétorqué au félon Philippe Jassem que non, décidément, nous continuerons à ne payer personne, hors frais s'entend, pour avoir le privilège de faire partie de l'empire, même pas Alain Fayard (FM), si tant est qu'il fût intéressé.

Philippe Lombart confirma la participation d'Epicure comme annoncée mais réduite comme peau de chagrin à lui-même et à Philippe Guisset, ce dernier à partir de décembre. Bienvenue à eux deux !

Les Tournois

Nombreux espèrent que ce point ne soulèverait aucune objection tant le succès fut au rendez-vous (fréquentation en hausse continue) tout au long de l'année.

Que nenni !

Toujours le même sinistre individu, en sa qualité d'arbitre principal, proposa à nouveau de diminuer le temps de retard autorisé. Tout cela trouva étonnamment un certain écho ; on avança même le temps de 45 minutes, soit la moitié du temps fixe des tournois. Une discussion byzantine s'ensuivit sur les retards annoncés et les retards désinvoltes qui risqueraient de s'annoncer si les premiers étaient maintenus en l'état, voire allongés, et les seconds raccourcis, ce qui leur ferait perdre fallacieusement leur désinvolture *de facto*. Personne n'y comprit plus rien et on maintint la règle actuelle. On souligna cependant unanimement que les retards sont généralement un embarras pour le joueur présent qui est susceptible de perdre sa motivation.

L'arbitre principal demanda de pouvoir être remplacé le temps d'un tournoi s'il lui venait l'idée saugrenue de le jouer. Cela lui fut accordé, notamment par le récent arbitre, nouveau Vice-Président, Arnaud D'hajjère (graphie certifiée par l'intéressé).

Les jeunes

Tout roule.

Les collaborations avec des écoles (Longchamp, possiblement une école néerlandophone sise à Schaerbeek) seront maintenues sous la houlette du berger qui fait son mat François Haulotte.

Les moniteurs restent inchangés et mal payés.

L'avenir

Radioux.

La collaboration, voire la fusion, avec d'autres clubs et balayée d'un revers de main dédaigneux. Par qui avait-elle été proposée ? Je vous laisse deviner.

La communication

En incipit, Gérald Grodent s'est vu rappelé sa promesse d'essayer d'obtenir une publicité gratuite sur Fun Radio.

En corps, un débat s'organisa sur la qualité de notre site, dont il ressortit que :

1. En interne, tout le monde l'adore et on ne remerciera jamais assez Sergio Zamparo pour sa brillante tenue ;
2. Certains cependant l'estiment confus pour un observateur, surtout novice, extérieur.

En conclusion, et malgré la possibilité d'en créer un plus complet et plus conventionnel par l'intermédiaire de Valentin Durringer et de l'entreprise où il travaille, il fut convenu de le maintenir en l'état.

Miscellanées

Alors que notre infiniment vénérable Président s'apprêtait benoîtement à conclure, il fut grossièrement interrompu par le sycophante qui se lança dans un certain nombre de remarques et propositions qui, étonnamment pas toutes complètement idiotes, eurent l'heur de plaire à certains, voire de remporter l'adhésion.

En vrac :

- Une réserve de collaborateurs plus étoffée fut souhaitée pour y puiser l'équipe hebdomadaire de quatre personnes nécessaires à la préparation des salles et la tenue du bar. *Christophe Cottenier et Nicolas Czerwinski se sont proposés en fin de séance ;*
- L'idée de la confection d'uniformes de qualité reste toujours d'actualité. *Nicolas Czerwinski s'est proposé en fin de séance pour une aide logistique en la matière ;*

- Une nourriture plus abondante et plus sophistiquée : approuvé ;
- Une revue supplémentaire, ie New In Chess : approuvé *et réalisé depuis* ;
- L'expérience, réussie, du cours d'arbitrage est à réitérer; celle de cours d'histoire et de technique des échecs est toujours à envisager positivement ;
- La recherche d'un mécène fut jugée inutile par les aquoibonistes ;
- L'ouverture d'une après-midi de jeu informel notamment pour les personnes âgées provoqua l'hilarité ;
- L'idée d'un déplacement collectif, organisé par le club, à un tournoi international fut encensée et la réalisation en fut confiée à son promoteur ;
- Toutefois l'envoi d'un (jeune) joueur à une compétition internationale de prestige, financée entre autre par nos soins, fut jugée plus douteuse, tant du point de vue pécuniaire que de celui du choix de l'impétrant;
- L'organisation d'un tournoi d'envergure, en collaboration ou en solitaire, fut accueillie avec fatalisme, scepticisme et lassitude : cela fait tant de temps qu'on en parle ... mais miraculeusement on en projeta l'échafaudage dans les trois ans ! Proactivité de bon aloi ...

S'en suivit, sous un ciel hargneux donc à l'intérieur, un fantastique barbecue préparé de main de maître par le couple à la ville, à l'échiquier et aux fourneaux Simonne Peeters et Eddy Mattheys, ce dernier en dépit d'un état fébrile prononcé, et précédé par des achats dispendieux mais de qualité de David de Mayer et Philippe Jassem et qui régala une quarantaine de convives, dont beaucoup de jeunes, moment à nouveau à marquer d'une pierre blanche. Immense merci à eux tous !

Les projections footballistiques quant à elles continuèrent jusqu'à minuit, l'heure du crime.

Rédigé à la plume d'oie du mercredi 29 au vendredi 31 juin de l'an de grâce 2016

| | | | | | | | | |
|---|---|-----------------|--------------|--------------------------|--|-----------------------------|---------|------------|
| BRCC asbl | Brussels Chess Club asbl | | | | | | | |
| | 338 chée de Boondaël | | 1050 Ixelles | | | N° entreprise: 0479.179.109 | | |
| | Exercice du 1/7/15 au 15/6/16 | | | | | | | |
| Bilan BRCC asbl Année 2015-2016 | | | | | | | | |
| Actif | | 2242,78 | | Passif | | 2242,78 | | |
| Fonds circulants | | 2242,78 | | Capitaux propres | | 2242,78 | | |
| | BNP Cpte courant BE23 0013 8838 9591 | | 1175,15 | | Résultats antérieurs: | | 802,15 | |
| | BNP Cpte épargne BE82 0357 9111 5368 | | 1004,13 | | Résultats 2015-2016: | | 1440,63 | |
| | Caisse Toumoi | | 63,50 | | | | | |
| Fonds immobilisés | | 0,00 | | Dettes et avances | | 0,00 | | |
| Bilan et compte de résultat : | | | | BENEFICES | | 1440,63 | | 11% |
| Dépenses | | 12148,71 | | Recettes | | 13589,34 | | |
| | Cotisation aux Fédérat°: FIDE FRBE FEFB VSF | | 1727,00 | | Cotisation, abonnement | | 2657,50 | |
| | Prix Toumois | | 3227,00 | | Recettes Toumoi | | 3167,50 | |
| | Formations (parascolaire) | | 4497,50 | | Activités parascolaires | | 4685,00 | |
| | Matériel | | 377,55 | | Subsides jeunesse FEFB | | 0,00 | |
| | Administration et frais bancaires | | 178,50 | | Animations et produits dérivés | | 215,00 | |
| | Papeterie et mobilier toumoi | | 712,85 | | Intérêts bancaires | | 0,24 | |
| | Frais de Déplacements | | 134,66 | | Dons | | 350,00 | |
| | Location Bâtiment | | 380,00 | | Recettes bar | | 2514,10 | |
| | Sponsor | | 0,00 | | | | | |
| | Assurances | | 109,25 | | | | | |
| | Divers (BBQ, CA, Bascule, Drink de fin de tournois) | | 804,40 | | | | | |
| | Formation (arbitres) | | 0,00 | | | | | |
| Données financières des opens (hors ICN/ICF/ICB) | | | Prix | Cout/partie | cout "zéro"/partie | Proposition prix | | |
| | Blitz 704 parties (tournoi non officiel) | 330 euros | 0,5 | 0,46 | idem | | | |
| | Rapides 187 parties (tournoi FIDE) | 347 euros | 1,9 | 2,25 | 3 prix= 250€ + autres: 4 € / partie gagnée | | | |
| | Longues automne 182 parties (elo belge) | 1000 euros | 5,3 | 5 | idem | | | |
| | hiver 192 parties (elo belge) | 800 euros | 4,2 | 5 | 900 euros | | | |
| | printemps 28 parties (tournoi FIDE) | 350 euros | 12,5 | 6,28 | 300 euros | | | |
| | 115 parties (elo belge) | 400 euros | 3,5 | 5 | 10 prix à la place de 8 → 500 euros | | | |
| Total : 1408 parties | | 3227 | 2,29 | 2,22 | 3400 | | | |
| <i>(pour rappel 1016 parties en 14-15)</i> | | | | | | | | |